



Flers



ouest-france.fr du samedi 14 mars 2020



Quotidien Ouest-France du lundi 16 mars 2020



941 mots

# Le point sur les nouvelles mesures contre le virus

Au lendemain d'une première réunion de crise, les services des collectivités se sont réunis, samedi. Médiathèques, enfants des soignants, aide à la garde d'enfants, transport scolaire... On fait le point.

Les services de la mairie et de Flers agglomération se sont réunis une nouvelle fois, samedi, afin d'apporter des réponses aux mesures annoncées par Emmanuel Macron, jeudi soir, dans le cadre de l'épidémie du coronavirus. Vingt-quatre heures après la première réunion de crise, la situation a évolué. Précisions.

## Les enfants des soignants accueillis

Lors de son allocution télévisée, le président de la République a annoncé la fermeture de toutes les crèches, écoles, collèges, lycées et universités sur le territoire français dès lundi 16 mars. Ainsi, les établissements scolaires afficheront portes closes lundi matin.

**« En revanche, les enfants des personnels soignants seront accueillis dans les écoles où ils sont scolarisés habituellement, annonce le maire Yves Goasdoué. Ils seront accueillis comme si l'école fonctionnait normalement, c'est-à-dire avec un temps scolaire et un temps périscolaire. »** Les repas à la cantine seront eux aussi assurés.

La décision est la même concernant les crèches du territoire de Flers agglomération. Elles seront fermées au public mais accueilleront les enfants de personnels soignants, et les repas seront aussi assurés pour les petits. **« Il y aura des règles d'hygiène accrues »**, précise le maire. Aucun regroupement de plus de dix enfants ne sera autorisé.

## Qui sont les personnels soignants ?

Cela concerne les salariés des hôpitaux, des cliniques, des unités de Soins de suite et de réadaptation (SSR), des unités d'Hospitalisation à domicile (HAD), des centres de santé, des sages-femmes, des infirmiers, des centres médico-sociaux, des Ehpad, des Unités de soins longue durée (USLD), des foyers autonomes, des Instituts médico-éducatifs (IME), des Instituts d'éducation motrice (IEM), des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), des pharmaciens, des aides-soignants, des

ambulanciers, des biologistes et des auxiliaires de vie sociale. « **Cette dérogation ne s'applique qu'à ces professions** », appuie Yves Goasdoué.

Quid du transport scolaire ?

Pour l'heure, difficile d'avoir de la visibilité. « **Nous ne connaissons pas le nombre de familles (ayant des personnels de santé) concernées par cette dérogation** », explique le maire. De plus, difficile de limiter à moins de dix personnes un regroupement dans un bus scolaire. Les parents d'élèves devraient recevoir dans la journée un texto leur annonçant qu'il n'y aura pas de ramassage scolaire à partir de lundi.

Des bons alimentaires à la place de la cantine

Chaque jour, 180 familles sont aidées par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour financer les repas de leurs enfants à la cantine lorsqu'ils sont scolarisés. L'école étant fermée pour une durée indéterminée, ces aides ne seront donc plus attribuées à ces familles étant donné que les enfants ne mangeront pas à la cantine. Le CCAS s'engage à transformer cette aide en bons alimentaires pour ces 180 familles afin de les aider à financer les repas des enfants à leur domicile.

Mise en place d'un service de baby-sitting

La municipalité a mobilisé ses réseaux afin de mettre en place un service de baby-sitting durant cette période. Pour l'instant, une vingtaine de jeunes, soit titulaire d'un Bafa, soit formés dans les prochains jours par les services de Flers aggro, pourront être sollicités par des habitants pour effectuer des gardes d'enfant.

Pour cela, les familles doivent contacter le Point information jeunesse (PIJ) au **02 33 98 19 77**, dès lundi, entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h 30 à 18 h. « **Un rendez-vous sera pris avec les familles au PIJ**, précise le maire. **À l'issue de ce rendez-vous, elles repartent avec un nom, prénom et numéro de téléphone de l'un des baby-sitters.** » Charge à la famille de le contacter et d'établir un contrat de travail avec le jeune. « **Le PIJ fournira tous les documents nécessaires pour établir ce contrat entre elle et le jeune.** »

Les familles peuvent aussi tenter de recruter une assistante maternelle en contactant le 07 60 54 30 57.

Centre aquatique et médiathèques fermés

Alors que samedi, il était annoncé que les médiathèques et Capfl'O restaient ouverts au public, ce ne sera finalement pas le cas. L'annonce du Premier ministre Édouard Philippe, vendredi midi, sur l'interdiction des rassemblements de plus de cent personnes, rendait la chose inenvisageable. « **Ce n'est pas tenable de mettre en place des comptages à l'entrée de ces structures** », avance Yves Goasdoué.

Ainsi, les trois médiathèques de Flers aggro (Flers, Briouze et La Ferté-Macé) seront fermées au public dès lundi matin, tout comme Capfl'O, le conservatoire et les deux maisons d'activités de Flers (Emile-Halbout et Saint-Michel), et ce pour une durée indéterminée.

Restent ouverts la Maison des services publics (MSAP) de Briouze et le centre Jules-Verne à Flers : « **Ils fonctionnent comme des guichets donc, par souci de service et de cohérence vis-à-vis de la population, nous les laissons ouverts.** »

Concernant le Foyer Monge, il ne sera pas fermé au public. Les animations pour les résidents seront cependant limitées afin d'éviter les regroupements.

Prochaine réunion de crise la semaine prochaine

Lors de sa conférence de presse, samedi, le maire de Flers a annoncé qu'une nouvelle réunion de crise serait convoquée dans les prochains jours pour, cette fois, faire face à l'impact financier de cette crise du coronavirus. « **Il peut être extrêmement puissant et rapide sur des activités telles que le tourisme, le commerce ou l'industrie. Nous essaierons de prendre les mesures d'aide sur ce point-là.** »

Dès lundi également, une réunion sera organisée pour venir en soutien aux associations telles que les Restos du cœur, Solidarité Bocage ou le Secours populaire à Flers, qui doivent faire face à une pénurie de bénévoles.

Jennifer CHAINAY.



Les écoles seront fermées au public dès lundi matin à Flers. Seuls les personnels soignants pourront y mettre leurs enfants. Ouest-France